

Les jeunes s'engagent

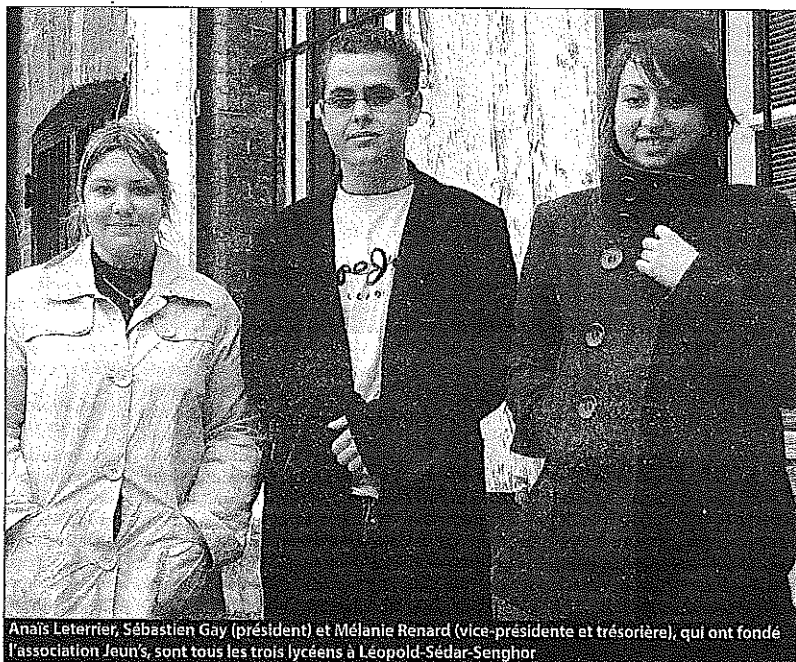
CIVISME La junior association est un dispositif qui permet aux jeunes de s'investir et de se responsabiliser, même s'ils ne sont pas majeurs. Exemple à « Saint-Sé », avec « Jeun's ».

« On a d'abord pensé organiser un conseil municipal des jeunes. Puis en discutant avec Annie, la coordinatrice du centre de loisirs Le Sentier, l'idée d'une junior association nous a semblé plus appropriée », explique Sébastien Guay, le président de la toute nouvelle association « Jeun's » (Jeunes unis et solidaires), de Saint-Sébastien-de-Morsent. Si le jeune garçon (17 ans), élève au lycée Senghor, peut faire partie du bureau de l'association tout en étant mineur, c'est justement parce que ce type d'association déroge à la loi de 1901.

Aide aux devoirs et mur d'expression

« Le bureau doit être forcément composé de mineurs. Quant à la part des majeurs dans l'association, elle ne doit pas dépasser la moitié des effectifs. Tout cela pour inciter les jeunes à s'engager dans le milieu associatif, et à prendre des responsabilités », commente Cécilia Minckwitz, qui à la FOL 27 (Fédération des œuvres laïques), est référente pour la mise en place des juniors associations.

Avec deux de ses camarades sébamorsantines, élèves dans le même lycée, Mélanie Renard, 17 ans (vice-présidente et trésorière), et Anaïs Letierrier, 18 ans, Sébastien a déjà plusieurs idées pour faire vivre « Jeun's » : « Les jeunes ne peuvent pas, souvent, se déplacer. On se plaint, mais on ne fait rien pour faire changer les choses. Alors nous, on a décidé de se prendre en charge. »



Anaïs Letierrier, Sébastien Gay (président) et Mélanie Renard (vice-présidente et trésorière), qui ont fondé l'association Jeun's, sont tous les trois lycéens à Léopold-Sédar-Senghor

Parmi les projets qui pourraient se réaliser rapidement, la mise en place de l'aide aux devoirs dans un cadre inter-générationnel, un mur d'expression, qui permettrait d'éviter la multiplication des tags.

« On avait pensé aussi à la création d'un playground (terrain multisport), mais on a été devancé par le Conseil des sages, qui en a arrêté le principe... »

L'association espère voir grossir ses rangs rapidement, avec des jeunes motivés qui viendront lui apporter des idées nouvelles.

FRANÇOIS CHARMOT

Rencontre régionale samedi

Pour la deuxième année consécutive, une rencontre régionale des Juniors associations est organisée à Rouen.

Cette rencontre se déroulera le samedi 2 février prochain, de 14 h à 17 h 30, à la MJC rive gauche.

Une mine de renseignements pratiques

Le grand public est invité à venir à la rencontre de jeunes de moins de 18 ans, ayant choisi de s'investir dans la vie civique et

associative pour mener un projet. Des informations pratiques seront données sur la création de ces associations pas tout à fait comme les autres, l'ouverture d'un compte en banque et l'obtention de subventions, la souscription d'une assurance, la coordination des actions...

Des recettes, en somme, pour se donner les moyens d'aboutir en faisant avancer ses projets. Car l'enthousiasme, si bien partagé par les jeunes ne suffit pas toujours.

MODE D'EMPLOI

« Voir grand », est une devise qui résume bien la philosophie des juniors associations, dont les membres qui n'ont pas encore 18 ans peuvent profiter de tous les avantages d'une véritable association.

Créé en 1998, le dispositif a été mis en place en Haute-Normandie à partir de 2001.

Toute création d'une Junior Association s'accompagne d'une subvention de démarrage de 250 €, octroyée par le conseil régional.

Dans l'Eure, le dispositif est relayé par la FOL (Fédération des œuvres laïques). « En tant que relais départemental, nous rencontrons systématiquement les jeunes qui voudraient se constituer en association, afin de faciliter leurs démarches. Ils peuvent aussi bénéficier de l'aide d'un réseau national », explique Cécilia Minckwitz, l'animatrice référente.

Actuellement, on compte une douzaine de Juniors associations en Haute-Normandie. Dont quatre dans l'Eure. Outre Jeun's, à Saint-Sébastien-de-Morsent, des jeunes s'occupent, à Normandville, depuis trois ans, de la maltraitance des chevaux. A Saint-Michel, ils organisent des collectes au profit de la SPA. Enfin, la Maison des lycéens, à Vaf-de-Reuil, a choisi ce statut de Junior association.

Contacts : Cécilia Minckwitz, au 02.32.39.96.83 ; www.junior-association.org

Un soutien aux actions des jeunes



Cécilia Minckwitz avait été primée l'année dernière

La Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie lance un appel à projet en faveur de l'engagement des jeunes. L'an dernier, Cécilia Minckwitz avait été primée.

« Mon projet consistait à organiser la première rencontre des Juniors associations de la région, dans le cadre du Mois de l'engagement des jeunes. Cette année, le thème est différent. Il porte sur la citoyenneté européenne », explique la jeune femme, qui est la référente des Juniors associations dans l'Eure, en tant qu'animatrice du Centre ressources vie associative à la FOL 27.

La direction régionale et départementale de la Jeunesse et des

Sports de Haute-Normandie et de Seine-Maritime propose de soutenir financièrement l'organisation d'événements ou actions en faveur de l'engagement des jeunes sur le thème « L'Engagement des jeunes pour la citoyenneté européenne ».

Candidature à adresser avant le 15 mars

« Ce soutien vise à valoriser les initiatives prises au niveau local en matière d'accompagnement et d'aides aux projets et à sensibiliser les jeunes à travers diverses actions et rencontres. Cet appel s'adresse aux Points d'appui Evnie d'Agir !, Points d'informations jeunesse, foyers sociaux éducatifs, conseils de jeu-

nes et à l'ensemble du mouvement associatif », détaille-t-on à la direction départementale de l'Eure.

L'action devra se dérouler entre le 1er mai et le 30 juin. L'aide accordée est une subvention pouvant atteindre 1 000 €.

Un dossier de candidature sur papier libre doit être envoyé avant le 15 mars (soit par courrier électronique à karine.hazard@jeunesse-sports.gouv.fr ou par courrier au Service Jeunesse Vie Associative, DRDJS) détaillant la mise en œuvre de l'action ainsi que son budget.

Pour tout renseignement, contacter Gaëlle Collet, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, au 02.32.18.55.55 ou gaelle.collet@jeunesse-sports.gouv.fr